



## Information réglementée

Le 4 avril 2017

# Mise à disposition du Document de référence 2016

Le Document de référence 2016 de AccorHotels a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 31 mars 2017.

Ce document est disponible dans les conditions réglementaires et peut être consulté sur le site Internet de AccorHotels (<http://www.accorhotels.group/fr-FR/investors>), rubrique Investisseurs en versions française et anglaise, ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) en version française.

Le Document de référence 2016 de AccorHotels comprend notamment le Rapport financier annuel, le Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne, les rapports des contrôleurs légaux des comptes, les informations relatives aux honoraires de ces derniers et le document d'information annuel.

\* \* \* \*

Toutes les informations sur AccorHotels sont disponibles sur Internet :  
<http://www.accorhotels.group/fr-FR>